

Saint-Péray



50 ans de
jumelage
dignement fêtés



INVITATION

Réunion publique

Présentation des
réalisations 2016 et
perspectives 2017

Mercredi 23 novembre
20h Cep du Prieuré

RETOUR EN images



🌿 JUMELAGE

Le 13 octobre, lors d'un échange scolaire avec les correspondants allemands, le «banc des 50 ans d'Amitié entre Saint-Péray et Groß-Umstadt» a été présenté.



🌿 CINÉ EN PLEIN-AIR

Une belle soirée d'été à Crussol le 26 juillet avec la diffusion du film Jurassic World

🌿 REMERCIEMENTS

Les bénévoles de la fête des vins mis à l'honneur le 18 octobre



🌿 FÊTE DES VINS

La place de l'hôtel de ville était comble le 2 septembre pour la première soirée de la fête des vins, avec le couronnement de la reine et les différents concerts

🌿 MOBILITÉ

La deuxième édition de la fête du vélo, le 9 octobre a une nouvelle fois permis de sensibiliser les plus jeunes aux mobilités douces





❖ ANNONCE

La chanteuse Zaz a profité de son passage au fascinant week-end pour annoncer qu'elle se produirait lors du premier festival à Crussol les 7 et 8 juillet



© Pierre Courtial photographe

❖ SAC'ADOS

Semaine dans le Sud de la France pour les jeunes du centre de loisirs la dernière semaine d'Août



❖ CITOYENNETE

Plus de 400 personnes ont assisté à la projection du film «Demain» le 16 octobre et ont participé aux différentes tables-rondes



INFOS

pratiques

Contacts

MAIRIE | Horaires d'ouverture
8 h | 12 h ET 13 h 30 | 17h30

SERVICES TECHNIQUES

04 75 81 77 70 Le service est fermé les jeudis.

SERVICE COMMUNICATION

SERVICE OUVERT AU PUBLIC LES MARDIS ET MERCREDIS
| 04 75 81 77 77

ADMINISTRATION GENERALE

04 75 81 77 77

SPORT/ANIMATION

04 75 81 77

PERMANENCES DES ÉLUS TOUS
LES SAMEDIS MATINS DE 9 h À 12 h.

Crèche/Ram
04 75 40 64 20

CEP du Prieuré
04 75 74 77 00

Résidence Malgazon :
04 75 40 41 03

Police Municipale
04 75 25 85 04

**Communauté de Communes
Rhône Crussol**
04 75 41 99 19

Médiathèque Joëlle Ritter
04-75-40-41-42

Voeux à la population

**Vous êtes cordialement invités à la
cérémonie des voeux qui aura lieu le
mardi 10 janvier 2017 à 19h
au Cep du Prieuré**

2017, année d'élections



2017 : deux scrutins nationaux sont organisés: les élections présidentielles et législatives. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Quelles sont les démarches à effectuer en cas de déménagement?

Vous changez de commune

Vous devez vous inscrire sur la liste électorale de votre nouvelle commune en procédant aux mêmes formalités que pour une première inscription.

Vous restez dans la même commune

Vous devez impérativement demander la modification de votre adresse (fournir un justificatif de domicile) auprès de la mairie afin de pouvoir recevoir votre nouvelle carte électorale.

L'année 2017, une année de refonte des listes électorales.

Les listes électorales seront remises en forme avec reclassement des électeurs par ordre alphabétique.

Une nouvelle carte électorale sera distribuée à l'ensemble des électeurs, envoyée par courrier à votre domicile 3 jours au plus tard avant le scrutin. Si la carte comporte une erreur, il convient d'en avertir la mairie. Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. Vous pourrez alors la récupérer en présentant une pièce d'identité.

Pour toute difficulté ou question, n'hésitez pas à contacter le service des élections de la mairie de Saint-Péray au 04 75 81 77 77.

Présidentielles

1er tour : 23 avril 2017

2nd tour : 7 mai 2017

Législatives

1er tour : 11 juin 2017

2nd tour : 18 juin 2017

Mairie de Saint-Péray
07130 SAINT-PÉRAY

✉ secretariatgeneral@st-peray.com

🌐 www.st-peray.com

☎ 04 75 81 77 77

📌 MAIRIEDESAINTPÉRAY-07



ÉDITO

Il y a un peu plus d'un an, la France traversait une vague d'attentats d'une rare violence, touchant ainsi notre pays au cœur de ses valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Quelques jours après les nombreux hommages rendus aux victimes et à leurs familles, comment ne pas être préoccupé par l'évolution d'un monde de plus en plus fragilisé par le fanatisme et par les inégalités.

Malgré toutes ces interrogations et incertitudes sur l'avenir, il paraît plus que jamais nécessaire d'agir individuellement et collectivement pour conserver et améliorer ce bien-vivre ensemble qui caractérise le plus souvent nos communes, en particulier à travers son tissu associatif.

On ne met jamais assez à l'honneur tous ces bénévoles qui, souvent dans l'ombre donnent sans compter. Quel que soit le niveau de leurs engagements, ils participent à donner du sens à notre société et à ce que la majorité d'entre nous trouve un équilibre.

L'équipe municipale, autant qu'elle le peut, encourage les initiatives et accompagne les projets.

Parallèlement, c'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'elle agit pour Saint-Péray. Vous découvrirez en parcourant ce nouveau magazine que les réalisations et les projets ne manquent pas. Nous serons d'ailleurs heureux d'en parler avec vous à l'occasion de la prochaine réunion publique qui aura lieu le mercredi 23 novembre, à laquelle vous êtes tous cordialement invités.

Bonne lecture à toutes et à tous

Jacques DUBAY,
Maire de Saint-Péray

SOMMAIRE

TOUT EN IMAGES

2-3 | Retour en images

4

INFOS PRATIQUES

5

ÉDITO SOMMAIRE

6-9 | Brèves

10-11 | La charte du développement durable

12-13 | Jumelage

14 | Travaux

15

Etat civil

Expressions politiques

16 | Vie associative

Accueil des Nouveaux arrivants

Le samedi 26 novembre à 10h30, les nouveaux Saint-Pérollais sont invités en salle du conseil pour rencontrer les élus et mieux connaître la commune et les services. Si vous êtes arrivés dans la commune en 2016, n'hésitez pas à contacter la mairie pour plus de renseignements.

BRÈVES

Le Pôle Petite Enfance s'appelle désormais L'Île aux Enfants

Après plusieurs mois de travaux, le pôle petite enfance est opérationnel. Mireille Mettra, conseillère déléguée à la petite enfance, a proposé de donner un nom au bâtiment du pôle Petite Enfance, qui accueille la crèche et le RAM. Le succès a été au rendez-vous avec plus de 35 suggestions faites par les parents et les assistantes maternelles.



C'est finalement «L'Île aux Enfants» qui a été retenu. Ce nom a été dévoilé et apposé sur les murs de la maison de l'Arzalier lors d'une cérémonie ponctuée par un beau lâcher de ballons.

Un vide-grenier à Pôle 2000

Après le succès de la première édition qui a eu lieu lors de la fête des vins, les élus en charge de l'économie et du cadre de vie ont annoncé qu'une brocante aura désormais lieu **dès avril 2017 tous les premiers dimanches du mois à Pôle 2000**.



La première brocante à Pôle 2000, lors de la fête des vins

Eldor Ados : Bienvenue à Mélanie !

Mélanie Morsch est depuis le 1er septembre 2016 la nouvelle animatrice/responsable du centre de loisirs Eldor Ados, succédant ainsi à Lucille Follonier. Après une licence en lettres, elle s'est orientée vers l'animation en décrochant le BPJEPS Loisirs Tout Public (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport), et a exercé pendant 4 ans dans différentes structures, avant de rejoindre la mairie de Saint-Péray. Depuis son arrivée, elle a déjà initié de nombreux projets : présence

d'Eldor'Ados à la Fête du vélo avec un jeu de piste, projet intergénérationnel avec les résidences Malgazon et Les Bains en partenariat avec la compagnie Tout Cour... En outre, Eldor Ados sera présent au marché de Noël organisé par Cap le dimanche 4 décembre.

Eldor Ados est un centre de loisirs communal dédié aux 11-17 ans



Eldorados participe à des projets intergénérationnels

Une première réussie pour le salon des éco-solutions



Pour sa première édition, le salon des éco-solutions, qui s'est tenu le samedi 5 novembre au Cep du Prieuré, a connu un beau succès.

Plus d'une vingtaine d'exposants étaient présents, entreprises de la commune mais aussi partenaires institutionnels, pour proposer leur savoir-faire en matière de développement durable dans de nombreux domaines.

Le rendez-vous a d'ores et déjà été pris pour l'année prochaine!



“Destination Terroir”, une 13^{ème} édition pleine de nouveautés

Traditionnel rendez-vous du début du mois d'octobre, le marché du goût « Destination Terroir » a une nouvelle fois permis de découvrir de nombreuses saveurs avec la présence de près de 40 exposants. Vous êtes plus de 1500 à vous être déplacés pour flâner, goûter, vous faire plaisir dans ce salon désormais bien installé dans le paysage local.

Des métiers anciens au goût du jour
Plusieurs nouveautés ont marqué

cette 13^{ème} édition. Dès le mardi, des scolaires ont pu bénéficier de cours de cuisine. Le samedi, des démonstrations de métiers d'autrefois ont eu lieu sur le parking du Cep. Certains étaient en lien avec l'alimentation, comme la chaîne du pain ou les métiers liés à la vigne. Le dimanche, après une ouverture sous le soleil et autour d'un plat de tripes, une cuisinière itinérante est venue présenter des menus sur la thématique de la cuisine biologique. Le public a également pu découvrir des produits issus de la ferme de Fays, spécialisée notamment dans les produits à base de châtaignes.



La projection du film “Demain” a attiré plus de 400 personnes

Le dimanche 16 octobre, plus de 400 personnes s'étaient données rendez-vous au Cep du Prieuré pour assister à la projection du film “Demain”. Sorti fin 2015 dans les salles de cinéma, il a connu un grand succès populaire. Dans sa volonté de sensibiliser les habitants au développement durable, et en partenariat avec un collectif de citoyens, la municipalité a souhaité faire connaître ce film aux Saint-Pérollais. La projection a été suivie d'échanges lors de tables rondes.

Cette soirée a permis de faire émerger de nombreuses idées, qui pourront soit être reprises par la mairie, soit par les habitants désireux de s'investir



dans ces domaines.

**Une réunion de restitution
aura lieu prochainement pour
envisager les suites à donner à
cette belle soirée.**



Anniversaire

Les 80 ans de l'AOC Saint-Péray

En 1936, l'Appellation d'Origine Contrôlée venait consacrer les qualités des crus Saint-Péray en les classant AOC.

Ils entraient dans le club des neuf premières Appellations d'Origine Contrôlée françaises

80 ans plus tard, les différents acteurs œuvrant pour le Saint-Péray, vigneron et Confrérie en premier lieu, en ont fait des vins reconnus par l'ensemble des connaisseurs. Tranquilles ou effervescents, les Saint-Péray ont su trouver leur place.

Le Vignoble marque également notre paysage et est au cœur de notre identité.

Cet anniversaire est l'occasion de rendre un hommage appuyé à toutes celles et tous ceux qui travaillent pour la renommée de nos vins et de notre commune.

Une Exposition itinérante pour les 80 ans de l'AOC Saint-Péray aura lieu au Cep, du 1^{er} au 9 décembre.

BRÈVES

Nouveauté : Les foulées de Noël
Dimanche 18 décembre dans les rues du centre-ville



Organisée par le service des Sports, en partenariat les associations saint-pérollandaises, cette manifestation vous permettra de découvrir le centre-ville illuminé par les décorations de Noël en courant, sur des distances allant de 800m à près de 10km. Seuls, en famille ou entre amis, sportifs confirmés ou débutants, vous trouverez dans les quatre courses programmées un format adapté à vos envies.

Plus d'informations sur le site internet de la mairie
Bulletin d'inscription en dernière page.

La ronde de Crussol et la course d'orientation **Deux beaux rendez-vous sportifs !**

Si la Ronde de Crussol est désormais un rendez-vous incontournable pour les coureurs, le club organisateur Macadam 07 continue d'innover avec cette année un nouveau parcours de 25 km pour toucher un public différent. Plus de 850 personnes ont pris le départ d'un des quatre parcours proposés.



Après une première réussie en 2015, Outdoor 07 a renouvelé l'organisation de courses d'orientation, sport très en vogue actuellement qui associe course à pied et lecture de cartes. 200 personnes y ont participé. La commune dispose d'un environnement très propice à ce type d'activités. Les épreuves ont en effet lieu autant en zone urbaine que dans les espaces naturels.

Des travaux dans les écoles

Dans le cadre de la rentrée 2016/2017, de nombreux travaux et aménagements ont été entrepris dans les différents groupes scolaires. Le principal investissement consistait en la réfection de la toiture de l'école des Brémondrières, pour plus de 100 000euros.

D'autres petits aménagements ont été réalisés dans les classes par les services techniques de la mairie ; placards, luminaires, plafonds...



La toiture de l'école des Brémondrières a fait l'objet d'un important chantier cet été

La rentrée 2016/2017

Plusieurs changements ont marqué la rentrée scolaire dans les établissements de la commune :

- une nouvelle directrice a pris ses fonctions à l'école maternelle des Brémondrières, Julie Bertrand ;
- M Lesage devient le principal du collège, et Mme Duchamp son adjointe.

Ce sont 567 enfants qui ont repris le chemin des écoles maternelles et élémentaires publiques, ainsi que 262 élèves à l'école Sainte-Famille. On compte également 591 collégiens.

La semaine bleue a trouvé son public

La semaine bleue a permis à de nombreux seniors de Saint-Péray de participer à différentes activités lors des trois après-midis organisées par la mairie et le CCAS.

C'est aussi un temps privilégié de rencontres intergénérationnelles avec la présence de collégiens et de lycéens lors d'ateliers prévus à cet effet. Une fois la barrière de l'âge tombée, les échanges s'installent rapidement. De l'avis de tous, des moments à reproduire !



524kg pour le Relais Alimentaire !

C'est le résultat de la collecte effectuée dans le cadre de la quinzaine solidaire dans les établissements scolaires de la commune.

Cette quinzaine solidaire est extrêmement importante pour le Relais car non seulement elle permet une collecte de produits alimentaires, mais c'est également l'occasion de sensibiliser les plus jeunes à ces problématiques. Un grand merci à tous les participants pour leur contribution.

Téléthon A Saint-Péray, c'est le 3 décembre

Comme en 2015, les élus vous proposent de participer au téléthon en achetant des portions de choucroute. Elles pourront être livrées ou retirées de 10h à 12h à la salle des fêtes, dans une ambiance très conviviale. Réservations au 04 75 74 77 00



Rendez vous pour le repas des Seniors le 19 janvier 2017

Le repas des Seniors aura lieu le **jeudi 19 janvier** au Cep du Prieuré. Cette belle journée est toujours une magnifique occasion de se retrouver, de faire des rencontres, mais aussi de prendre beaucoup de bon temps autour de la table et au son de l'orchestre. Si vous avez plus de 70 ans et désirez participer à cette belle journée, n'hésitez pas à contacter directement la mairie pour vous inscrire (04 75 81 77 81)

Le prochain thé
dansant du CCAS
aura lieu le mardi
29 novembre

Civisme

Il a été constaté des dégradations dans le cimetière. Nous déplorons que ce lieu de recueillement fasse l'objet d'incivilités tels que vols, dégradations, abandon de débris.

Il nous paraît ainsi utile de rappeler que le manque de respect dû aux défunts et leurs familles est passible des sanctions. Toute violation ou profanation, par quelque moyen que ce soit de sépultures ou de monuments édifiés à la mémoire des morts est punie d'un an de prison et de 15000€ d'amende.

Nous comptons sur la compréhension de tous pour que le cimetière reste un lieu respecté de tous.

AGENDA

Le 3^{ème} marché de Noël
organisé par l'association
Cap aura lieu le

dimanche 4 décembre

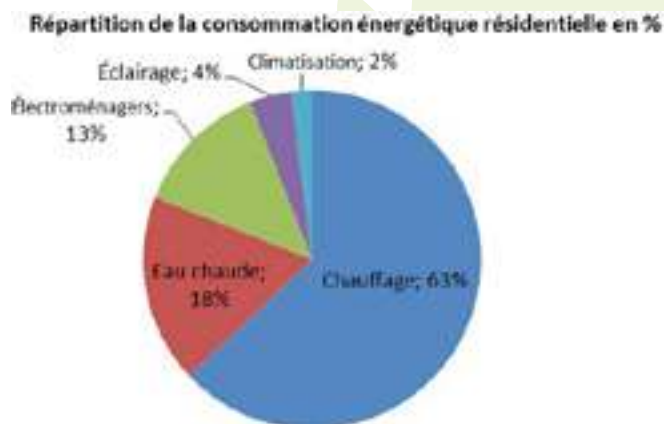
sur le parvis de la
médiathèque

Charte du Développement

Après les premières thématiques abordées dans le magazine d'été (l'entretien de son jardin et la gestion de l'eau), la charte du développement durable du magazine d'automne aborde cette fois-ci la question des économies d'énergies dans votre logement.

Avec l'arrivée de l'hiver, il existe de nombreuses astuces pour faire des économies dans votre habitation sans perdre en confort. Vous trouverez ici quelques pistes qui vous permettront de réduire à la fois votre facture et votre impact environnemental.

Bonne lecture !



La mairie revoit sa politique de chauffage !

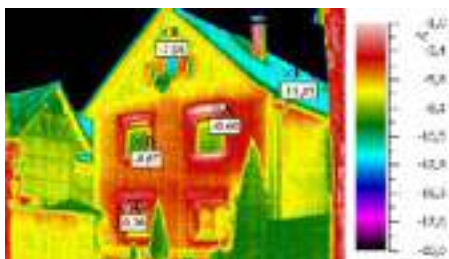
Le chauffage et l'eau chaude sont une source de dépenses très importantes pour la commune. Afin de réduire les dépenses énergétiques, les élus ont lancé un marché qui permettra de diminuer de 13% la consommation sur ces deux postes.

L'installation de compteurs individuels, dans l'ensemble des bâtiments, permettra un suivi

beaucoup plus fin et une «personnalisation» des modes de chauffage, adaptés aux besoins et aux usages des différents espaces.

L'analyse des différents relevés permettra d'ajuster, au fur et à mesure, la consommation. Mieux se chauffer, c'est économique et écologique !

Comment vérifier l'isolation de son logement ?



Simple vitrage, combles non isolés, faible épaisseur des murs extérieurs, ponts thermiques sont de nombreux freins à la bonne santé de votre bâtiment. La performance thermique d'un bâtiment doit être pensée dans sa globalité.

L'une des meilleures solutions pour connaître les points faibles de votre logement en matière d'isolation est la thermographie. Cela consiste en une « photographie thermique » de l'extérieur de votre habitation mettant en avant les pertes de chaleur : toitures, fenêtres, murs... Vous pourrez ainsi orienter vos travaux ou aménagements vers l'essentiel et optimiser votre investissement ! **(coût estimatif de la prestation : env 350 euros.**

Pour plus d'informations, contacter le cabinet du maire 0475817781)

Un partenariat avec Unis-cités pour approfondir ces réflexions



Célia, Nicolas Fabio et Arthur sont en service civique et interviendront pour la mairie de Saint-Péray

Afin de vous accompagner dans vos recherches d'économies d'énergies et d'amélioration du confort de votre logement, la mairie vous propose des visites de votre domicile par des jeunes en service civique. Si vous êtes intéressés par cette démarche, n'hésitez pas à contacter la mairie pour prendre rendez-vous (les jeudis et vendredis uniquement). La visite s'adaptera à votre temps disponible et à vos souhaits. Un kit des « premières économies » pourra également vous être remis (ampoules basse consommation, mousseur...)

Durable, 2^{ème} volet

Mieux se chauffer, sans perdre en confort

De nombreux logements sont «surchauffés» alors que **1° de moins dans une pièce, c'est 7 à 10% de consommation en moins.**

Les températures recommandées pour les différentes pièces de votre habitation sont les suivantes :

- 20/21° dans les pièces à vivre
- 17/18° dans les chambres
- 22° dans la salle de bain



La performance énergétique de nombreux logements, en particulier dans le centre-ville, peut être améliorée

Quelques conseils pour consommer moins :

J'optimise l'apport du chauffage en hiver :

- Cacher l'arrière du radiateur par une plaque couverte de papier alu ou installer un réflecteur (pour éviter de chauffer le mur... Et surtout renvoyer la chaleur dans la pièce !)
- Fermer les volets, les stores et/ou les rideaux ;
- Gainer les tuyaux avec des manchons pour éviter les trop grandes déperditions de chaleur. L'eau chaude peut perdre jusqu'à 20% de sa température.



Réflecteur de radiateur



Manchon d'isolation

J'entretiens ma chaudière régulièrement

- Au-delà de l'obligation «légale» d'entretenir ses équipements, une chaudière bien entretenue consomme jusqu'à 10% en moins et peut durer jusqu'à deux fois plus longtemps ;
- Purger ses radiateurs régulièrement et ainsi augmenter leur rendement.

Je m'équipe :

Installer un régulateur/programmeur.

Dans l'idéal, il doit être propre à chaque pièce (la salle de bain n'a pas les mêmes amplitudes horaires que le salon). Attention toutefois dans la programmation à ne pas proposer des différences de températures trop importantes.

Cinquantenaire du Jumelage

Une édition 2016 qui restera dans les mémoires !

Saint-Péray avait réservé à ses visiteurs un programme à la hauteur des deux anniversaires : les 80 ans de l'AOC Saint-Péray et les 50 ans du jumelage avec Gross-Umstadt.

Dès le vendredi, la foule est venue nombreuse profiter des stands des restaurateurs sur la place de l'hôtel de ville, applaudir Céline, la nouvelle Reine des Vins et du Jumelage et ses Dauphines Coline et Léa et s'émerveiller devant le magnifique feu d'artifice. Quant aux spectacles musicaux, le public a apprécié les animations proposées tout le week-end.

Des marchés à succès

Le marché aux vins de la Confrérie du Saint-Péray a une nouvelle fois fait le plein et accueilli plusieurs milliers de visiteurs. Près de 90 exposants étaient présents pour faire (re)découvrir les vins des Côtes du Rhône septentrionaux.

Nouveauté cette année, un marché aux puces s'est tenu le dimanche matin, dans la zone Pôle 2000 et a satisfait exposants, visiteurs et mêmes les professionnels de la zone !



Une cérémonie pleine d'émotions

Moment d'émotion au CEP du Prieuré, dimanche 4 septembre, quand la voix de l'ancien maire, Gérard Mallen, décédé en janvier dernier, a retenti dans le chai grâce à un enregistrement d'époque de la signature du jumelage. Qui mieux qu'un des fondateurs du jumelage avec Groß-Umstadt pouvait introduire cette cérémonie !

L'après-midi, sous un beau soleil, une foule immense, dans une ambiance conviviale et bonne enfant, s'est pressée le long des rues pour applaudir les chars, les associations, les groupes musicaux du défilé.

Même les contraintes de sécurité renforcées et gérées grâce à la coopération des forces de sécurité, des institutionnels et des services techniques ne sont pas venues ternir l'ambiance festive de cette manifestation qui restera longtemps dans les mémoires.

Les sportifs au rendez-vous

La Fête des Vins et du Jumelage, c'est aussi, le samedi, la Fête du sport. Les sportifs étaient au rendez-vous dès 7h. Plus de 680 randonneurs ont profité des trois parcours concoctés par Lei Esclops. Plus de 670 cyclos et 690 vététistes se sont alignés sur les parcours du Cyclo-Club. Une centaine d'équipes s'est affrontée au stade bouliste des Brémondrières avec les Pétaqueurs de Crussol. Enfin, à Marcale, les plus jeunes ont pu s'adonner aux joies du foot.



Tous les moyens sont bons pour rejoindre Saint-Péray

En car, en voitures, en train, en avion... et même en tracteurs ! Plus de 180 personnes sont venues de nos trois villes jumelles de Groß-Umstadt, Asso et Santo Tirso.

L'importance de ces délégations est une belle preuve des nombreuses relations d'amitié nées pendant toutes ces années grâce au jumelage et que l'objectif souhaité par ses fondateurs a été atteint.

Inauguration d'une place Joëlle Ritter lors de la Winzerfest

Quelques jours après la Fête des Vins et du Jumelage, c'est à Groß-Umstadt qu'ont été célébrés, à leur tour, les 50 ans du jumelage, à l'occasion de la Winzerfest. Les Saint-Pérollais sont venus nombreux pour témoigner de l'amitié entre les deux communes: élus, membres du Comité de Jumelage, reines et dauphines d'hier et d'aujourd'hui, Confrérie du Saint-Péray, Groupement du Personnel... Plus de 120 Français avaient fait le déplacement.

Parmi les temps forts de ce week-end, on retiendra la cérémonie du jumelage mais aussi l'inauguration de la place Joëlle Ritter et du banc du jumelage. C'est à l'unanimité que les élus de Groß-Umstadt ont décidé de rendre ainsi hommage à la 1^{ère} Reine des Vins et du Jumelage de Saint-Péray et ancien membre du Conseil Municipal de Groß-Umstadt en donnant son nom à une place du centre-ville.



Le défilé de la Winzerfest attire toujours une foule importante



L'ensemble des villes jumelles lors de la cérémonie officielle



Quinze ans d'amitié avec nos amis italiens d'Asso

Autre jumelage, autre programme le 1er week-end d'octobre à Asso: si, comme l'an dernier la Fête du Cheval a été annulée à cause de la météo, les Saint-Pérollais ont pu découvrir pour la première fois la Fête de l'automne.

Les Italiens ont également guidé leurs hôtes dans la région afin de leur faire découvrir Côme ou encore Monza. Cet échange 2016 correspondait

également au 15^{ème} anniversaire du jumelage avec Asso. Giovanni Erba, le maire, a ainsi offert à Jacques Dubay un tableau représentant les liens entre les deux villes lors de la cérémonie du jumelage.

A Saint-Péray, le Comité de Jumelage prévoit de mettre cet anniversaire à l'honneur en 2017 à travers plusieurs manifestations.



Les premières cérémonies pour notre Reine des Vins et ses dauphines

Il s'agissait des premiers déplacements à l'étranger pour nos nouvelles reine et dauphines des Vins et du Jumelage. Elles ont énormément apprécié ces expériences et ont brillamment relevé le défi de tenir leur discours dans la langue de leur ville hôte.

Elles ont été impressionnées par la Winzerfest et ont partagé de bons moments avec les jeunes Allemands, sans toutefois parler la même langue.

A Asso, Céline et Coline ont été très touchées par l'accueil de la famille qui les hébergeait.



Les conseillers municipaux Damien Fraisse et Dominique Dupré ont accompagné le maire Jacques Dubay et Bernard Guigal, président du comité de Jumelage, lors de la signature des quinze ans d'Amitié

Urbanisme



Cadre de vie

Les travaux en cours dans la commune



Aménagement des allées dans le cimetière



Réalisation d'une aire de jeu dans le quartier Buis/Tourtousse



Réfection de la voirie et des réseaux chemin de Ploye



Fin des travaux place Richard



Ouverture d'un terrain au public Stade de la Plaine

Des bornes électriques place Pic



Deux bornes de recharges électriques sont désormais à votre disposition place Pic, en partenariat avec le SDE. Elles permettent d'assurer une recharge rapide des véhicules. Cela

garantit également, en cas de fréquentation importante, deux places réservées aux véhicules électriques à proximité des commerces et des équipements du centre-ville. Il y a tout à gagner à rouler à l'électrique!

L'enquête publique du PLU est en cours

Après 18 mois de travaux, le conseil municipal a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme le 7 juillet.

Pendant trois mois, les personnes publiques associées à la démarche (préfecture, chambre d'agriculture communauté de communes, ...), ont été sollicitées pour rendre leurs avis sur le projet voté par les élus. Ils seront visibles dans le dossier d'enquête publique.

C'est désormais à vous de vous exprimer. L'enquête publique a lieu du 9 novembre au 10 décembre inclus. Pendant cette période, vous pourrez venir consulter le dossier et faire vos

remarques sous différentes formes :

- Lors d'une des permanences du commissaire enquêteur (voir plus bas)
- Par courriel : vos messages iront directement au commissaire enquêteur, sans passer par la mairie à l'adresse suivante : revision.plu.stperay@gmail.com
- Par courrier, à l'adresse de la mairie, en y mentionnant « à l'attention du Commissaire enquêteur »
- Aux services techniques de la mairie, dans le registre déposé à cet effet, aux heures d'ouvertures habituelles.

Les prochaines permanences auront lieu :

- **lundi 21 novembre de 9h à 12h,**
- **mercredi 30 novembre de 14h30 à 17h30**
- **samedi 10 décembre de 9h à 12h**

TRIBUNE politique

MAJORITÉ

Lors du débat d'orientation budgétaire et du vote du budget, notre équipe avait pris des engagements pour l'année 2016, notamment autour du développement durable, avec des actions concrètes et immédiates. L'accueil que vous avez réservé aux différents projets et manifestations nous conforte dans ce choix. Votre présence et l'engouement que vous manifestez témoignent également que nombre d'entre vous attend ces

changements et sont prêts, à leur échelle, à y prendre part. La révision du PLU, votée à l'unanimité, est actuellement à l'enquête publique. Elle s'est attachée à prendre en compte vos attentes en matière de cadre de vie. Le PLU 2006, dont la révision en 2010 avait été bloquée par les personnes publiques associées, ne répondait absolument pas aux exigences légales ou environnementales. Concernant le budget

et conformément à nos engagements, nous travaillons à retrouver un équilibre, en étant très vigilants sur les dépenses de la commune. L'investissement est de fait impacté par ces obligations de gestion rigoureuse, qui nous permet de ne pas augmenter les taux d'imposition. L'intercommunalité nous offre tout de même la possibilité de réaliser de nombreux projets améliorant notre cadre de vie (économie, tourisme, voirie et réseaux...).

OPPOSITION

Demain se décide aujourd'hui ... l'enquête publique sur le PLU vient de s'ouvrir...

La mise en place de ce nouveau règlement d'urbanisme, va réduire considérablement vos conditions d'accès à la propriété, notamment par le renchérissement du prix des terrains, dû à la diminution des surfaces constructibles...Oui nous veillerons à ce que le patrimoine foncier de la plaine, notre bien commun, ne soit pas bradé...Oui nous veillerons à une répartition harmonieuse

des logements sociaux dans notre commune, et à l'accès au logement pour tous...Oui nous serons attentifs aux problèmes de circulation et de stationnement en centre ville...nous sommes comme vous impatientes de voir « démarrer » les travaux de la déviation annoncés pour cette fin d'année. Si nous partageons le souci exprimé par l'ensemble de la population, de préserver notre cadre de vie et notre patrimoine naturel, nous resterons vigilants sur les conditions de mise en œuvre de

ce document... Autre sujet d'actualité : les impôts locaux : vous avez constaté que les taux appliqués par la CCRC ont augmenté sensiblement. Il faut espérer que la mutualisation des compétences dont on parle beaucoup, aboutisse enfin à une baisse significative des dépenses et donc des impôts. Nous vous assurons que nous sommes plus que jamais mobilisés, pour la défense de vos intérêts, afin que dans notre ville, personne ne soit laissé pour compte.

NAISSANCE

MALBURET Léo
 > 28 mars 2016
 RANC Lise
 > 12 juillet 2016
 ANDRE Margot
 > 13 juillet 2016

KADDANI Samy
 > 22 juillet 2016
 ESCHALIER Léa
 > 24 juillet 2016
 PONS Mya
 > 31 juillet 2016

FLAGES Lucas
 > 28 août 2016
 GERMON Mahaut
 > 29 août 2016
 BOUCHET Lily-Rose
 > 2 septembre 2016

TONNA Elsa
 > 1er octobre 2016
 BALAY Ellie
 > 11 octobre 2016
 ETIENNE Sarah
 > 17 octobre 2016

LAURENT Leny
 > 24 octobre 2016

MARIAGE

LEJEUNE Eric & VALLA Nathalie
 > 9 juillet 2016
 LABROSSE Damien & MENDY-BORZOW Jade
 > 9 juillet 2016
 BARD Olivier & VEOL Amélie
 > 30 juillet 2016
 LA ROCCA Olivier & VUN Hiver
 > 20 août 2016

MOULIN Cédric & MONTRET Elodie
 > 20 août 2016
 FROMENTON Cédric & MAZABRARD Hélène
 > 27 août 2016
 LEHEUTRE Wilfried & PIFFAUT Julie
 > 27 août 2016
 GRIVOLAT Jean-Noël & MATHON DIT RICHARD Lydie
 > 3 septembre 2016

LANDE Maxime & MATHIEU Marjorie
 > 17 septembre 2016
 VILMART Vincent & HERZ Angeline
 > 17 septembre 2016
 GERVY Emmanuel & BOURRY Pauline
 > 25 septembre 2016
 RESPAUD Laurent & BONNET Nathalie
 22 octobre 2016

DÉCÈS

DELPEUT Florian - 28 ans
 > 20 juillet 2016
 COUTELLE Etienne - 95 ans
 > 24 juillet 2016
 CHAREYRON Maurice - 85 ans
 > 25 juillet 2016
 PRADEN Lucie - 91 ans
 > 31 juillet 2016
 PERRIER Roland - 69 ans
 > 12 août 2016
 SCANU Marie - 84 ans
 > 16 août 2016

COMMUN Robert - 85 ans
 > 20 août 2016
 ENARD Jean-Paul - 67 ans
 > 21 août 2016
 GRANGE Odette - 91 ans
 > 21 août 2016
 PIBAROT Aline - 87 ans
 > 1er septembre 2016
 SCHOLLER Denise - 83 ans
 > 1er septembre 2016
 CHAMBON Jacques - 72 ans
 5 septembre 2016

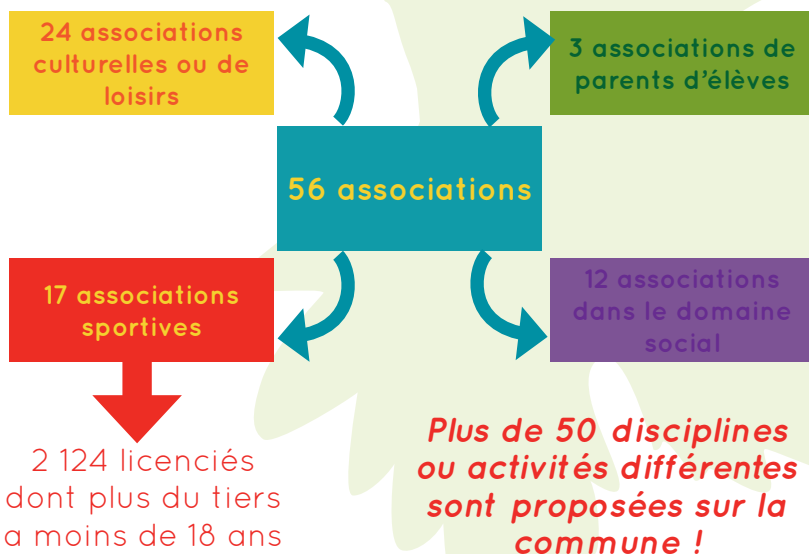
GUERGUY Timothée - 29 ans
 12 septembre 2016
 PONCE Yvonne - 94 ans
 16 septembre 2016
 FABRE Roger - 81 ans
 26 septembre 2016
 ROCHEDIEU Jean-Yves - 60 ans
 4 octobre 2016
 AZAZIAN Angèle - 90 ans
 8 octobre 2016
 LARUE Renée - 88 ans
 8 octobre 2016

SARTRE René - 82 ans
 10 octobre 2016
 NURY Thérèse - 86 ans
 11 octobre 2016
 BOUVET Jeanne - 94 ans
 14 octobre 2016
 GENTON André - 95 ans
 20 octobre 2016
 CARRE Yolande - 92 ans
 1er novembre 2016

Vie associative & culturelle

Le Forum des associations, vitrine de la vitalité de Saint-Péray

Sport, culture, loisirs, échanges, solidarité... Les associations saint-pérollaises ont une nouvelle fois démontré toute leur diversité lors du forum des associations, qui s'est tenu au Cep du Prieuré le 11 septembre. Ce forum vous offre chaque année la possibilité de venir vous informer, découvrir ou re-découvrir, les activités sportives, culturelles ou sociales proposées à Saint-Péray. C'est aussi, l'espace d'une journée, l'occasion d'aller à la rencontre des bénévoles toujours aussi nombreux et dynamiques.



Le chiffre
128 000 euros
Montant des subventions allouées en 2016 aux associations culturelles et sportives. Malgré les contraintes budgétaires, les élus ont maintenu le niveau d'aide



- Foulée de Noël du 18 décembre

À retourner : Soit par voie postale avant le 15 décembre 2016 à la Mairie de St Péray - service des sports de la mairie, place de l'hôtel de ville 07130 St Péray Soit par courriel : philippe.pealat@st-peray.com Soit le jour de l'évènement le 18/12/16 avant le délai d'inscription de chaque course

NOM :PRENOM.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....Téléphone

Adresse Internet.....

Fille / Garçon* Né(e) le

Licencié FFA / Non Licencié * Si licencié : N° de licenceClub.....

Autorisation parentale :

Je, soussigné(e), père, mère, ou tuteur légal*, autorise ma fille/mon fils *à participer aux foulées de Noël ce dimanche 18 décembre 2016.

Je déclare avoir pris connaissance des instructions et du règlement. Je dégage les organisateurs de toute responsabilité pour tout dommage subi ou causé par moi-même avant, pendant et après l'épreuve. En cas de force majeure et/ou de mauvais temps, les organisateurs se réservent le droit de modifier les itinéraires ou d'annuler l'évènement dans un souci de sécurité.

Fait à Le.....

Signature du participant : Signature du père, de la mère ou du tuteur légal :